

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0113 K 87909 - ISSN : 1951-4727  
Dépot légal : à parution

N°1137 du 24 novembre 2012 | [www.libres.org](http://www.libres.org)  
1981-2012 | 31ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



## SOMMAIRE DU N°1137

**EDITORIAL** : Le maire, la loi et la conscience pp. 1-2

**CONJONCTURE** : Recession pp. 3-4

**ACTUALITÉ** : L'Europe : impasse budgétaire ou crise politique ? p. 4 - Après les manifestations contre le «mariage pour tous» p. 5 - Actualité des Forums des Libertés p. 5

**CONNAISSANCE DU SOCIALISME** : p. 6-7

**LU POUR VOUS** : livres, articles et sites p. 8

## Le maire, la loi et la conscience

Noël Mamère n'est pas content, les militants du « mariage pour tous » non plus. Trahison, reniement, abandon, incohérence : voilà comment ils qualifient le comportement de François Hollande offrant aux maires de France la possibilité de ne pas célébrer eux-mêmes le mariage par « devoir de conscience », déléguant leur mandat d'officiers civils à d'autres personnes.

La conscience serait ainsi respectée, la loi aussi puisque le mariage serait célébré et enregistré.

Cette affaire relèverait de la bouffonnerie si elle ne mettait en jeu des questions de société d'une gravité exceptionnelle. Gravité des conséquences pour les enfants, pour les familles, pour la société : de quoi en effet émouvoir les consciences. Mais, au-delà des consé-

quences, je voudrais attirer votre attention sur les questions de principe posées en l'espèce.

### 1° question : le maire est-il un officier de l'Etat et à ce titre doit-il exécuter la loi ?

La réponse est oui, pour la plupart des gens. Mais je suis tenté de répondre non, au moins pour deux raisons : d'une part, une saine conception des libertés locales devrait faire du maire avant tout le représentant de sa commune, et non le serviteur de l'Etat, mais il est vrai que les libertés locales ont été détruites par le jacobinisme depuis la Révolution ; d'autre part, nul n'est censé appliquer une loi qu'il juge contraire à sa conscience. Durant l'occupation, les maires devaient-ils dresser la liste des juifs présents dans leur commune ? >>

### BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)  
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)  
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule  postale ou  électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

**SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4**

M  Mme  Mlle  NOM..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Courriel .....

**sefel**

**SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE**

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

## Le maire, la loi et la conscience (suite)

Un militaire doit-il participer à un génocide ? A juste titre François Mitterrand dénonçait jadis « la force injuste de la loi » (François Mitterrand). La légalité est une chose, la légitimité en est une autre.

“ La force injuste de la loi (François Mitterrand) ”

### 2° question : la loi peut-elle régir toutes choses ?

Dans son célèbre pamphlet sur « La Loi », Bastiat se demande « *Qu'est-ce que la Loi ? Que dit-elle être ? Quel est son domaine ? Quelles sont ses limites ? Où s'arrêtent, par suite, les attributions du Législateur ? Je n'hésite pas à répondre : La Loi, c'est la force commune organisée pour faire obstacle à l'injustice, et –pour abréger– LA LOI C'EST LA JUSTICE* » et Bastiat de préciser : « *Il n'est pas vrai que le Législateur ait sur nos personnes et nos propriétés une puissance absolue, puisqu'elles préexistent et que son œuvre est de les entourer de garanties* ». Ce qui est premier, c'est le respect de la personne humaine, ce sont les droits individuels qui vont avec (la vie, la liberté, la propriété). Ils sont antérieurs et supérieurs à la Loi, qui n'a pour but que de les faire respecter par la force légale. Il ne faut pas confondre le but et le moyen. Malheureusement, nous assistons au déclin du droit, parce que les législateurs, notamment en France, s'occupent de bien d'autres choses, et indiquent aux hommes comment ils doivent vivre, travailler, occuper leur temps, utiliser leur argent.

### 3° question : le mariage doit-il être régi par une loi ?

Dans notre pays de Code Civil, tout le monde en est persuadé. Je ne parle ici que de l'aspect « civil » du mariage. Pour beaucoup de croyants, le mariage a une dimension religieuse, et pour les catholiques, c'est un sacrement que se donnent librement les époux : un engagement sans doute plus exigeant que celui d'un acte civil ou notarial.

Du point de vue civil, le mariage établit des règles sur les droits personnels, sur les patrimoines, sur les dévolutions successorales, etc. Mais quel modèle de famille le mariage civil a-t-il inspiré ? Le Code est né d'une construction artificielle et unificatrice, destinée à remplacer les coutumes de l'Ancien Régime (et en particulier à éliminer le droit d'aînesse). Mais le Code a été réécrit plusieurs fois, par exemple la dot accompagnant la mariée est devenue désuète avec l'émancipation de la femme, puis le sort de l'enfant naturel et adultérin a été modifié, puis le divorce a été largement admis. C'est dire que plusieurs modèles de familles se sont succédés. Les textes du Code gardent-ils aujourd'hui quelque signification ? On peut en douter.

“ Le mariage : institution publique ou engagement personnel ? ”

Les législateurs successifs n'ont apporté que désordre et incertitude là où il faut, dans l'intérêt de

tous, ordre et stabilité. Faire du mariage une convention librement rédigée entre époux et soumise à l'arbitrage d'un juge en cas de désaccord serait bien préférable à un agglomérat de textes arbitraires et contradictoires.

### 4° question : comment naît le « devoir de conscience » ?

La conscience d'un maire est éclairée par sa morale, dit-on, c'est pourquoi on lui laisserait quelque liberté. Mais on l'oblige indirectement à se plier à la morale ambiante : c'est lui qui est l'exception, l'empêcheur de se marier en rond, les mœurs sont contre lui. Quand les mœurs sont dissolues ou explosées, la morale n'est pas très robuste : « il faut vivre avec son temps ».

“ Vivre avec son temps, ou vivre avec sa foi ? ”

En réalité, il ne saurait y avoir de réaction autre que personnelle, inspirée par le profond sentiment éthique qui pousse chaque être humain vers le bien. Oui, l'éthique éclaire et éclairera les maires, mais aussi toutes les personnes concernées par le « mariage pour tous ». Mais y a-t-il place pour l'éthique dans le projet actuel, voire dans le monde contemporain ? Vous en doutez peut-être. Pourtant je m'obstine à croire que l'on ne peut durablement ignorer ce qui porte les êtres humains vers leur pleine dignité. C'est ce qui donne un sens à leur liberté.

**Jacques Gareilo**

# RECESSION

Avant même que Moody's abaisse la note de la France, c'est notre Banque de France elle-même qui avait lâché le mot et le diagnostic : récession. Elle annonçait en effet deux trimestres consécutifs de croissance négative, ce qui est la définition stricte de la récession. Certes les chiffres de l'INSEE n'ont pas confirmé l'alerte, mais peut-on leur accorder crédit ? Au-delà des discussions techniques, la tendance est hélas bien claire : la France est devenue, comme nous l'avons expliqué la semaine dernière, le maillon faible de l'Europe, ou la « bombe à retardement », comme a titré The Economist. Comment stopper la récession ?

## Deux trimestres de croissance négative

Les données statistiques macro-économiques, à travers lesquelles on mesure la conjoncture, ne sont pas d'une rigoureuse précision, elles sont connues à 0,1 % près. Voilà pourquoi la politique conjoncturelle elle-même nous semble incertaine et fallacieuse. Il y a même quelque ridicule à voir de soi-disant experts, fraîchement sortis de l'ENA, disserter sur un écart de 0,1 point. Un seul exemple suffit à illustrer l'incongruité des mesures macro-économiques : si la moitié du PIB est appréciée à peu près correctement, au prix de marché, par la valeur que lui donne le client, comment fixer la valeur des biens et services produits par le secteur public ? En comptabilité nationale on mesure la valeur du produit public par le montant des dépenses : plus l'Etat dépense (comme par exemple en cas d'augmentation des traitements des fonctionnaires ou d'augmentation du coût des chantiers publics), plus élevée est la valeur du Produit Intérieur Brut ! Or, les dépenses du secteur public représentent plus de la moitié du PIB actuellement. C'est dire que le PIB français est surévalué, ou plus exactement inappréciable.

Le gouvernement entre naturellement dans le jeu, car il a besoin de croire à la croissance réelle la plus élevée possible pour se rassurer et rassurer le peuple. Aujourd'hui il s'accroche à l'hypothèse de croissance de 0,8% en 2013. Le ministre de l'économie, Pierre

Moscovici, a reconnu : « Les prévisions que nous avons établies sont des prévisions volontaristes, nous en sommes conscients ». Volontaristes : c'est la volonté du gouvernement, pas la réalité !

Personne ne croit plus à la fable des 0,8% et les plus optimistes tablent sur 0,4% pour l'an prochain, les autres sur 0%, voire une récession.

C'est dans ce contexte que la Banque de France vient d'annoncer qu'après 0% de croissance au quatrième trimestre 2011 et aux premier et second trimestres 2012, la croissance avait finalement été négative au troisième trimestre (-0,1%) et que la prévision pour le quatrième trimestre était de -0,1% : nous aurions deux trimestres consécutifs de croissance négative. Mais l'INSEE s'empresse de corriger le tir, et donne 0,2% pour le troisième trimestre 2012, tout en rectifiant à la baisse le second (-0,1% au lieu de 0%).

## Si ce n'est pas la récession au sens strict, cela y ressemble fort !

Le prix de la récession: dette, chômage, recul du pouvoir d'achat.

Au-delà des polémiques sur les chiffres, ce qui est indéniable c'est le sens de l'évolution : la situation se dégrade rapidement. Les conséquences de ce passage à la récession sont considérables. Tout d'abord pour les finances

publiques. Le déficit du budget sera mécaniquement plus élevé que prévu et nous serons loin des 3% ; nous devons nous endetter encore plus et trouver des financements en empruntant dans une fuite en avant. Si les agences de notation s'inquiètent pour la France, c'est que notre pays est de plus en plus tributaire de l'étranger pour le financement de la dette publique, et cela ne manquera pas de se traduire au niveau des taux d'emprunt.

Avec une récession, le chômage, qui progresse déjà vite, va exploser ; non que le lien entre production et emplois soit mécanique, mais parce que les rigidités de l'économie française, en particulier sur le marché du travail, empêchent tout ajustement : si le salaire était flexible, il diminuerait et les entreprises pourraient réembaucher. Mais faute pour les syndicats et le gouvernement d'accepter un fonctionnement libre du marché du travail, l'ajustement entre offre et demande de travail ne pouvant plus se faire par les prix se fait désormais par les quantités : recul de la production et hausse du chômage.

La récession, c'est aussi le recul du pouvoir d'achat et de la consommation. On a habitué les Français à l'idée que leurs revenus étaient le fruit d'une juste redistribution organisée par l'Etat. Mais l'Etat ne peut redistribuer qu'en modifiant les revenus « primaires » issus de la production : pas de redistribution sans distribution, et pas de distribution sans production. >>



## Récession (suite)

La récession assèche le pouvoir d'achat global, on ne redistribue que la pauvreté.

### Ce sont les entreprises qui créent des richesses

Comment parer à la récession ? Il suffit de regarder ce que font certains de nos voisins immédiats. Pourquoi la Suède a-t-elle un excédent budgétaire ? Pourquoi l'Allemagne ou l'Autriche ou le Luxembourg ont-ils si peu de chômage ? Pourquoi les perspectives de croissance sont-elles meilleures dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale ? Il y a quelque chose à faire, et on ne peut assister sans réagir au recul de notre économie.

Il faut partir de vérités premières. Ce sont nos entreprises, et nos entrepreneurs, qui créent des richesses et donc la croissance. Le gouvernement prétend l'avoir compris en adoptant quelques mesurées inspirées du rapport Gallois. Mais c'est d'abord une révolution des esprits qu'il faut

provoquer : l'Etat ne crée rien, au mieux il redistribue, au pire il paralyse et gaspille. Les entreprises ont besoin d'une chose : la liberté. Liberté d'investir, d'entreprendre, d'utiliser les revenus légitimement gagnés. Une réforme prioritaire consiste à diminuer drastiquement les charges et impôts et les réglementations absurdes qui pèsent sur nos entreprises : défiscaliser et déréguler, Reagan et Thatcher l'avaient déjà compris il y a plus de trente ans.

### La seule solution : « laissez-nous faire »

Derrière les entreprises ou les ménages, notions abstraites, il y a les personnes réelles qui travaillent, épargnent, consomment : elles sont paralysées par la bureaucratie et les impôts. Cette partie de la population aspire à plus de liberté pour gérer son patrimoine, son épargne, ses assurances, sa santé, ses retraites. Elle veut bien se lever tôt et travailler dur, si l'Etat ne lui reprend pas le soir la moitié du gain de sa

journée. Elle aspire donc elle aussi à moins d'Etat, il ne reste qu'à lui démontrer qu'elle n'y perdrait rien, au contraire elle s'en porterait encore mieux. Quant à la population qui croit vivre éternellement de la redistribution et de l'assistance, il faut qu'elle se dise que la récession lui enlèvera l'essentiel de ses moyens d'existence.

Tant qu'on raisonnera en termes de conjoncture, pour savoir quelle manette manipuler, on sera à côté de la question. Face à la récession, une seule solution : la liberté. Moins d'Etat, moins d'impôts, moins de dépenses publiques, moins d'entreprises publiques, moins de réglementations, plus de liberté et de responsabilité, voilà le seul moyen efficace de combattre la récession et la morosité. Ce que l'on attend de l'Etat dans la situation dramatique où nous sommes c'est plus de liberté. Pour le reste, laissez-nous faire et prendre nos responsabilités.

Jean Yves NAUDET

## L'Europe : impasse budgétaire ou crise politique ?

*Pas d'accord au sommet sur le budget européen pour la période 2013-2020*

Les chefs d'Etats Européens, réunis en sommet à Bruxelles cette semaine, ne se sont pas entendus sur les perspectives budgétaires pour les sept ans à venir. Sans doute un autre sommet en janvier prochain sera-t-il nécessaire.

Les Anglais contestent toujours la coûteuse Politique Agricole (42% du budget actuellement) qui ne leur rapporte rien, mais renchérit les produits alimentaires pour le consommateur britannique. De façon plus large, il y a conflit entre les pays nets contributeurs (dans l'ordre Allemagne, France, Italie, Royaume Uni, Pays Bas et Suède) et les bénéficiaires nets (dont la

Pologne, la Grèce, la Hongrie, l'Espagne, etc.).

La solidarité européenne est un sentiment généreux, mais elle s'exerce aux dépens des contribuables nationaux. Dans un contexte général de crise et d'austérité, une moitié des Etats trouve que le montant global de 1.000 milliards d'euros pour la période 2013-2020 est trop élevé, et que le laxisme budgétaire européen contraste avec les efforts faits au niveau national. Une autre moitié accepte le principe de solidarité, mais sur le dos des autres. Quant à la France sa position est ambiguë car si elle a une contribution nette de 5 milliards, cela lui

coûte moins cher que si elle était obligée de subventionner son agriculture, qui reçoit 9,5 milliards au titre de la Politique Agricole Commune.

Ces tensions au sein de l'Union s'ajoutent à la crise de l'euro. Plus que jamais l'Europe ne peut définir une politique vraiment commune. A nos yeux c'est tant mieux : la concurrence et la bataille entre Etats à propos des impôts et des subventions sont meilleures qu'une harmonisation et une centralisation qui accroîtraient l'addition sans aucun contrôle pour les contribuables de tous pays. •

## Après les manifestations contre le « mariage pour tous »

*Des élus socialistes demandent la dissolution de l'Institut Civitas*

« Pas de liberté pour les ennemis de la liberté » : la formule de Saint Just a certainement inspiré six députés socialistes, Nicolas Bays, Sébastien Denaja, Anne-Yvonne Le Dain, Yann Galut, Jérôme Guedj et Patrick Menucci, qui ont demandé à Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, la dissolution immédiate de l'Institut Civitas. La demande est soutenue par plusieurs articles dans l'Humanité et Libération.

L'Institut Civitas a organisé la manifestation contre le « Mariage pour tous » du dimanche 18 novembre. Cet événement ne se confond pas avec les grands défilés de la veille, samedi 17, qui avaient reçu sinon l'encouragement du moins l'aval de l'épiscopat français. Le Cardinal Vingt-Trois est d'ailleurs réservé à l'égard de l'Institut

Civitas, qu'il a qualifié de « limite » (borderline), sans pour autant le condamner. Il s'agit en effet d'un mouvement intégriste et plus radical dans ses thèses et ses comportements que ne le souhaiterait l'épiscopat.

Intégriste ou pas, toujours est-il que l'Institut Civitas n'a pour objet aucune contestation des autorités de la République, et ne peut passer pour une secte - ce qui lui voudrait de tomber sous le coup de la loi. Non : l'Institut a provoqué une manifestation considérée comme homophobe, donc immorale et illégale. C'est d'ailleurs à l'occasion de rencontres avec le groupe de lesbiennes FEMEN, défilant avec des voiles de religieuses, les seins nus, et le verbe injurieux ou blasphématoire, que les militants de Civitas ont été pris à partie. La scène

s'est déroulée devant des enfants.

FEMEN : ce sympathique groupe (ukrainien à ce qu'on dit) a d'ailleurs affirmé sa surprise et sa révolte à l'égard des propos tenus par François Hollande concernant la célébration du mariage par les maires.

Quant à nos braves députés, ils ont une singulière conception de la liberté d'expression, de la liberté de réunion et de manifestation. On ne se doutait pas que nous avions dans les rangs de l'actuel Parlement des défenseurs aussi zélés de la morale laïque et des valeurs républicaines.

Nous avons déjà les troupes avinées du Palais Royal de 1791, la guillotine sera bientôt installée et Fouquier Tinville va pouvoir faire régner la justice. La Terreur est bonne fille. •

## Actualité des Forums des Libertés

*S'intéresser à la chose publique et préparer l'avenir, mais en dehors des partis !*

En lançant dès le mois d'août dernier le programme « Forums des Libertés », l'ALEPS avait l'intuition que la rentrée politique serait difficile pour l'opposition. Les derniers événements, venant après une campagne présidentielle et une action gouvernementale décevantes, vont décider beaucoup de Français à tourner le dos aux partis politiques, qui ont fait la preuve de leur incompétence, et maintenant de leur indécence.

Certains commentateurs de la cruelle actualité pensent que nombreux sont ceux qui vont émigrer vers les centristes du CDI ou les bleus marines du Front National. Je pense que les plus lucides des déçus de l'UMP et d'ailleurs décideront de rompre

purement et simplement avec le jeu politique.

Je les comprends, mais je leur dis aussi : il y a mieux à faire. S'intéresser à la chose publique, préparer l'avenir du pays en élaborant un vrai programme libéral, le seul que les partis aient volontairement oublié : cela peut et doit se faire en dehors des partis politiques. Il suffit d'agir au cœur de la société civile, et de constituer des cercles, des clubs, des associations, des amicales, des « tea parties » à la française.

Viendra bientôt le moment où ces structures légères et indépendantes se multiplieront, jusqu'à attirer la curiosité, puis la participation d'une classe politique trop heureuse de découvrir les pen-

sées profondes et les solutions réalistes de la nation française.

Je vous engage donc à suivre avec attention l'émergence et le développement de ces forums. Lieu de débat ouvert où s'exprime l'élite de la cité, le forum est le ferment de la démocratie. Il change les esprits en échangeant les idées. Il n'y a nulle obsession du pouvoir, nulle occasion de promotion personnelle ; simplement le désir d'être utile à la communauté et de rendre à la politique les lettres de noblesse qu'elle a perdue dans notre pays. •

**Jacques Garello**

*Cette rubrique se propose de rappeler les éléments constitutifs de la pensée socialiste, afin d'en mieux comprendre les erreurs, les dangers, et de s'en tenir à l'écart. Le socialisme a pour essence la construction d'une société parfaite à travers une organisation collective. Le premier pilier de l'organisation est la suppression radicale ou progressive de la propriété privée. Le deuxième est la centralisation du pouvoir politique.*

## Parfaire la société parfaite

Nantis d'un plan rationnel de la société parfaite à construire, les socialistes n'ont de cesse que de l'imposer. La construction ne souffre ni contestation ni retard.

Ceux qui se mettent en travers du sens de l'histoire éclairée par la science seront par définition des ennemis du progrès et du bonheur de l'humanité. Ces réactionnaires méritent d'être neutralisés, et finalement éliminés. La science ne tolère pas d'opposition ni de contestation.

Le socialisme appelle donc le despotisme.

Mais alors que le pouvoir d'un dictateur peut être tenu pour illégitime, car il n'a d'autre source que l'usage de la violence et de la terreur, le despotisme socialiste est pleinement légitimé, car il n'est que l'instrument d'organisation de la société parfaite. D'ailleurs quelle est la dictature socialiste qui n'ait été tôt ou tard avalisée par un vote démocratique ? Lénine, Hitler, Mussolini, Castro, Chavez, entre autres, ont tous été des « élus ». Les communistes avaient une belle expression pour décrire cette réalité : le centralisme démocratique. Tout ce qui est entre le pouvoir et l'individu peut faire obstacle à l'installation de la société parfaite.



**Michel Rocard**  
1930-

## La diversité et la concurrence, ennemies du socialisme

Les « corps intermédiaires », corporations, églises, associations, ne peuvent faire le contrepoids du pouvoir central. A la limite, on pourra les organiser pour démultiplier l'action gouvernementale : c'est la mode fasciste, la mise en place de réseaux, de faisceaux, qui drainent les individus vers le pouvoir central.

De la même manière, les libertés locales doivent être supprimées, ou mises sous la tutelle

bienveillante du pouvoir central. Les Girondins avaient voulu une France fédérale, les Jacobins ont instauré une France absolutiste, une République « une et indivisible ».

Pour les socialistes, il ne saurait y avoir plusieurs lieux du pouvoir, ni plusieurs modes de construire ou de vivre la société parfaite. Ils invoqueront d'ailleurs avec insistance l'idéal d'égalité.

Certains socialistes se sont lancés dans la voie d'un socialisme décentralisé. A la belle époque de l'autogestion, Michel Rocard recommandait l'organisation « à la yougoslave » (*L'autogestion à l'épreuve, avec Miloško Drulovic*). Mais il observait tout de suite l'existence « d'égoïsmes d'entreprises » : les ouvriers s'autogèrent en fonction de leurs intérêts personnels et en oubliant l'intérêt général, ils préfèrent des salaires plus élevés et en oubliant d'abaisser les prix de leur production. De même, les tentatives de socialisme coopératif ont-elles échoué (à part quelques expériences de coopératives ouvrières de production qui unissent de vrais actionnaires salariés).

En fait les socialistes sont des « niveleurs » : rien ne doit s'écarter du modèle théorique.



Si quelque anomalie ou blocage se révèle, il faut procéder à son élimination ou à son intrusion dans le modèle.

## Etat centralisé, Etat Providence

Un seul pouvoir, un pouvoir omnipotent, mais aussi un pouvoir omniprésent. Si le pouvoir socialiste ne se partage pas, il ne peut non plus laisser l'initiative aux individus ou aux groupes dans l'exercice de la plupart des activités, voire de toutes les activités (version totalitaire). C'est tout le pouvoir pour tout.

En effet, il est dans la logique de la société parfaitement organisée de plier chaque individualité à l'objectif commun. Donc, chaque détail doit être prévu, et les actes de la vie quotidienne prennent une consonance collective. S'agit-il d'élever les enfants, de veiller à la santé, de donner un emploi, de fournir un logement ? Voilà autant de « droits sociaux », de créances des citoyens sur l'Etat, symbole et instrument du pouvoir centralisé. Le prix de ces droits est le monopole : les individus doivent attendre tout de l'Etat, il doit honorer ses obligations – mais nul ne saurait les lui rappeler, puisqu'il n'y a pas de concurrence possible, pas d'alternative à l'intervention publique. Chez les totalitaires, on pousse l'intervention encore plus loin : organisation de la vie (eugénisme, euthanasie), ingénierie dans ce qui est le plus intime de la personne humaine (amour, charité, beauté).



**Etienne de La Boétie**  
1530-1563

Le socialisme se veut donc providentiel, il décharge les hommes de toute responsabilité et, quand la société sera parfaite, de tout souci, de toute contrainte. L'homme libéré par l'Etat : beau programme, même s'il paraît assez bancal.

En attendant, des hommes naguère libres vivent maintenant dans une « servitude consentie » jadis décrite par La Boétie, qui expliquait fort bien comment, faute de s'en libérer, on finit par caresser la main qui vous enserre.

## La France, terre d'élection du socialisme

« Quand la France sera libérale, c'est que tous les pays au monde l'auront été ». Ce pronostic sévère et pessimiste de Hayek a hélas quelque fondement historique. L'Etat

Providence n'a pas été inventé par les socialistes, il préexistait au 18ème siècle. Le despotisme absolu a été la règle sous l'Ancien Régime, et a atteint son sommet avec Richelieu et Louis XIV. Robespierre et les Jacobins ont mis en place une République sans partage, qui a broyé les provinces et les coutumes. Le Consulat et l'Empire ont centralisé, normalisé, codifié, « harmonisé » les lois, les mesures, les monnaies, les écoles. Et aujourd'hui, quand les Français pensent Europe, ils voient un gouvernement central, des impôts uniques, une législation uniforme.

« Ce mal, qui répand la terreur » explique l'impasse politique française : on ne peut échapper au socialisme qu'en adhérant au jacobinisme et finalement, sous couvert d'Etat Providence, de souverainisme ou d'égalitarisme, on alterne avec bonheur socialisme de droite et socialisme de gauche.

Bien des causes expliquent cette triste histoire. Par sa position, par ses ressources naturelles, la France n'a pas eu besoin de recourir aux échanges ni au crédit. Commerce, banque, et marché ouvert ne sont pas dans la tradition d'un peuple d'artisans locaux, de paysans, ni d'une noblesse d'épée ou de robe. Cet héritage est lourd à porter à l'heure de l'inéluctable et exigeante mondialisation. Cet héritage se traduit par la présence incessante à la tête du pays de socialistes « de tous les partis ».



## Promotion Ubu Roi

Olivier Saby

Olivier Saby a passé 27 mois sur les bancs de l'ENA. Il raconte tout ce qu'il a vécu dans un ouvrage drôle et inquiétant à la fois. Car cette école forme ceux qui dirigent la France, en particulier la classe politique dont tous les Français apprécient aujourd'hui la compétence.

Certes, il existe déjà des ouvrages très instructifs sur le sujet, comme celui de l'ancien député Jean-Michel Fourgous. Mais ici l'auteur nous fait vivre l'ENA de l'intérieur : comment on y passe son temps, ce qu'on y apprend, ce qu'on ne saura jamais : le témoignage est saisissant !

Commençons par une histoire. Pour bien s'intégrer, l'Ecole offre aux nouveaux élèves trois jours de ski dans les Vosges. Sur la route, le car passe à proximité d'un ravin. Le narrateur se demande : « ... et si notre car tombait dans un ravin, quel impact aurait sur le pays la disparition d'une promotion d'énarques ? » Excellente question à laquelle il est pourtant très facile de répondre : notre pays se porterait beaucoup mieux sans aucun doute.

L'élève de l'ENA est coulé dans un moule. Celui de l'étatisme et des réglementations. On lui apprend qu'il va diriger le pays et son économie. Qu'il sait plus et mieux que tout le monde, et que les autres doivent l'écouter et le suivre. Le but de l'élève est de finir parmi les premiers. C'est l'assurance d'entrer à l'Inspection des finances ou à la Cour des Comptes. Le must du must. Carrière assurée dans la politique ou les grands groupes financiers ou industriels. L'école accorde à chaque élève un matricule. Qui lui restera pour la vie.

Suivons Olivier Saby dans ses études. Dès les premières semaines, il doit faire un stage dans une administration. Il demande un stage à Tel-Aviv et il atterrit à Beyrouth. C'est à l'Ambassade de France qu'il découvre une grande partie du fonctionnement de la bureaucratie française : personne n'est capable de lui donner du travail et chacun s'interroge sur son rôle à l'Ambassade. D'ailleurs, la problématique libanaise n'est pas la priorité. Ni le déclin de la langue française dans un pays traditionnellement francophile. La qualité de l'ambassade se mesure avant tout à celle de ses cocktails : remarquable !

A l'Ecole, les formations à l'étatisme sont aussi des erreurs de casting. Après seulement 20 jours, à peine 30 % des élèves suivent encore les cours. Les autres semblent avoir déjà tout compris, à moins que l'ennui ne les ait gagnés... Et pour cause, une fois un expert de France Télévisions assène un cours sur la réduction des coûts au ministère de l'Agriculture ; une autre fois un expert de la grippe aviaire doit parler de l'ouverture du capital de Gaz de France.

On ne peut pas raconter toutes les histoires du livre. Mais on comprend très bien pourquoi l'auteur écrit que « l'ENA n'est pas une école mais un sas de vaccination contre les travers de l'administration : incohérence des instructions, absence de réflexion pédagogique, autocélébration, frustration, ennui, brimades, infantilisations ».

Anecdotes, humour : l'ouvrage est très agréable à lire malgré l'aridité du sujet et le désespoir dans lequel il nous plonge, car la France souffre terriblement de cette Ecole, machine à fabriquer une fausse élite qui exercera un despotisme absolu.

**Bogdan Calinescu**

**Olivier Saby, Promotion Ubu Roi, Flammarion, 2012**



Prendre la carte d'un parti ou faire de la politique d'une façon plus stimulante et plus efficace en ouvrant un forum des libertés avec des personnes de votre entourage ? Vous avez le choix...

**L'ALEPS vous propose** deux prestations, peu onéreuses ou gratuites :

**1° l'offre de documents** destinés à approfondir les débats, leur liste fera l'objet d'un catalogue qui paraîtra dès la semaine prochaine, mais vous connaissez déjà nos dernières publications.

**2° la mise en contact de nos abonnés et de leurs amis**, dans la mesure où ils nous donnent l'autorisation de communiquer leurs coordonnées. Pour ce faire, vous trouverez à nouveau au verso de la feuille d'envoi le formulaire qui permet cette opération.

Nous avons déjà reçu plusieurs dizaines de réponses positives, et les signataires vont maintenant recevoir une lettre personnelle pour assurer le suivi jusqu'à la création d'un forum.

## Génération entreprise entrepreneurs associés -

Jeudi 6 décembre de 9 à 12 h

### Assemblée Nationale

126 rue de l'Université

### Fuite des entreprises, des cerveaux, des capitaux : quel avenir pour la France ?

Olivier Dassault, Président de « Génération entreprise », Philippe Briand, Vice-Président, Jean-Michel Fourgous, Délégué général, et les 80 Députés membres de Génération Entreprise organisent un colloque avec pour principaux orateurs Alexis Brezet (Figaro), Olivier Duha (Croissance Plus), Alain Madelin et Sophie Pedder (The Economist). Débats animés par Michel Field et Guillaume Durand.

Compte tenu du nombre limité de places, s'inscrire en ligne, [www.generation-entreprise.fr](http://www.generation-entreprise.fr) avant le 30 novembre.

Contact : 06 28 47 53 55 ou [vhacke@generation-entreprise.fr](mailto:vhacke@generation-entreprise.fr)